

## PROGRAMME DE FORMATION

Espaces d'échanges et de parole pour les parents et les familles. De la réflexion à la mise en oeuvre

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

### Public

Tout professionnel travaillant dans le secteur social, éducatif ou de l'animation en lien avec les familles.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

### Objectifs de la formation

Identifier les enjeux de la mise en forme des dispositifs d'actions collectives en direction des parents et des familles.

Identifier les atouts, les limites et les règles de fonctionnement des espaces de parole et d'écoute.

Utiliser la méthodologie de projet pour mettre en place des espaces d'échanges et de parole.

### Programme

Origine thérapeutique et sociale des espaces d'échanges et de parole entre parents et pour les familles.

Cadre de référence et représentation sociale des parents et de la famille dans notre société :

- Les enjeux de la relation parents-professionnels dans les institutions.

Principales notions de méthodologie de projet :

- Un projet pour qui, comment et pourquoi ?

Définition des différents lieux d'échanges et de parole qui se développent aujourd'hui :

- Les lieux d'accueil enfant/parents.

- Les groupes de parole à vocation éducative et thérapeutique.

La dynamique et la communication dans les groupes.

Les enjeux de la relation interpersonnelle.

NB - Ce stage ne traite pas spécifiquement des groupes de parole.

### Méthodes et supports

" Apports théoriques. Etudes de cas. Mises en situation. Echanges. "

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.